



Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2024/2806 du 31 octobre 2024, portant sur le non-renouvellement de l'approbation de la substance active métribuzine,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **XINIA***

de la société BAYER SAS

numéro de dossier n°2025-0873

Considérant le retrait de l'approbation de la substance active métribuzine par le règlement d'exécution (UE) 2024/2806 du 31 octobre 2024,

Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France, à compter du 24 mai 2025**, dans les conditions précisées dans la présente décision.



Informations générales sur le produit

| | |
|-------------------------|--|
| Nom du produit | XINIA |
| Type de produit | Produit de référence |
| Titulaire | BAYER SAS 74 rue Gorge de Loup 69009 Lyon France |
| Formulation | Suspension concentrée (SC) |
| Contenant | 64 g/L - métribuzine 171 g/L - diflufenicanil 171 g/L - flufenacet |
| Numéro d'intrant | 199-2015.01 |
| Numéro d'AMM | 2180441 |
| Fonction | Herbicide |
| Gamme d'usage | Professionnel |

Conditions générales de retrait

| | |
|--|------------|
| Date de retrait | 24/05/2025 |
| Date limite pour la vente et la distribution | 31/05/2025 |
| Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants | 24/11/2025 |

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2023-0849 devient sans objet.

A Maisons-Alfort, le 14/04/2025

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)